



**GRAND REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

**ARRET DE PROJET**

Mise à l'étude - Arrêté par délibération du conseil communautaire du 25 mars 2021

Pour la Présidente  
La Vice-Présidente

Nathalie MIRAVETTE

Communauté Urbaine du Grand Reims

**AVAP**  
Aire de Valorisation de l'Architecture et du patrimoine  
Chenay et Châlons sur Vesle

Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine  
**Commune de Chenay**  
Plan n°2 : le Bourg

Légende P.V.A.P.

— Limite de l'AVAP

Classification par intérêt architectural, urbain et paysager

Bâtiments remarquables	Éléments remarquables
—	— murs de clôture ou de soutènement, portails
Bâtiments intéressants par typologie	— murs de clôture à reconstruire
— Maisons et dépendances sur cours, d'origine agricole	○ Petits patrimoines : Puits, calvaires, monuments aux Morts, emmarchements etc.
— Maisons urbaines	Espaces remarquables et intéressants
— Maisons bourgeoises et hôtels particuliers	— Cours privées closes par des bâtiments ou des murs
— Bâtiments publics	— Jardins ou parcs paysagers remarquables
Bâtiments neutres	— Espaces publics paysagers intéressants
—	—